

# Prévention de la Désinsertion Professionnelle



avec

Agir avant qu' il ne soit trop tard :

les dispositifs pour remobiliser vos collaborateurs



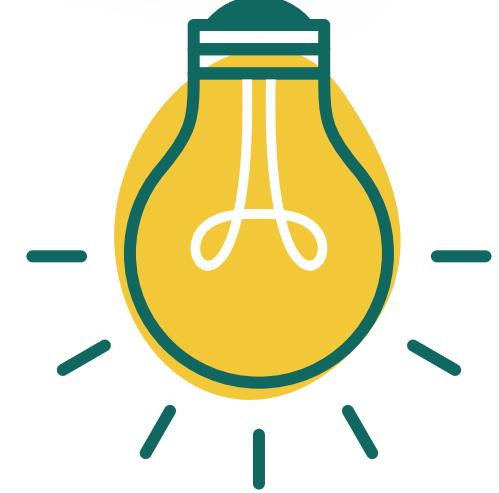
**Christelle SWITAL** - Responsable Cellule PDP  
**Émilie COTTIN** - Conseillère Maintien en Emploi

**Nathalie GAUMET** - Manager de proximité CEP  
**Houda DHAOUADI** – Manager opérationnel CEP

# Avant propos



Les micros sont désactivés



Posez vos questions sur le chat !

- Notre Chargée de Mission vous répond en direct.
- Certaines questions seront posées oralement pour vous.

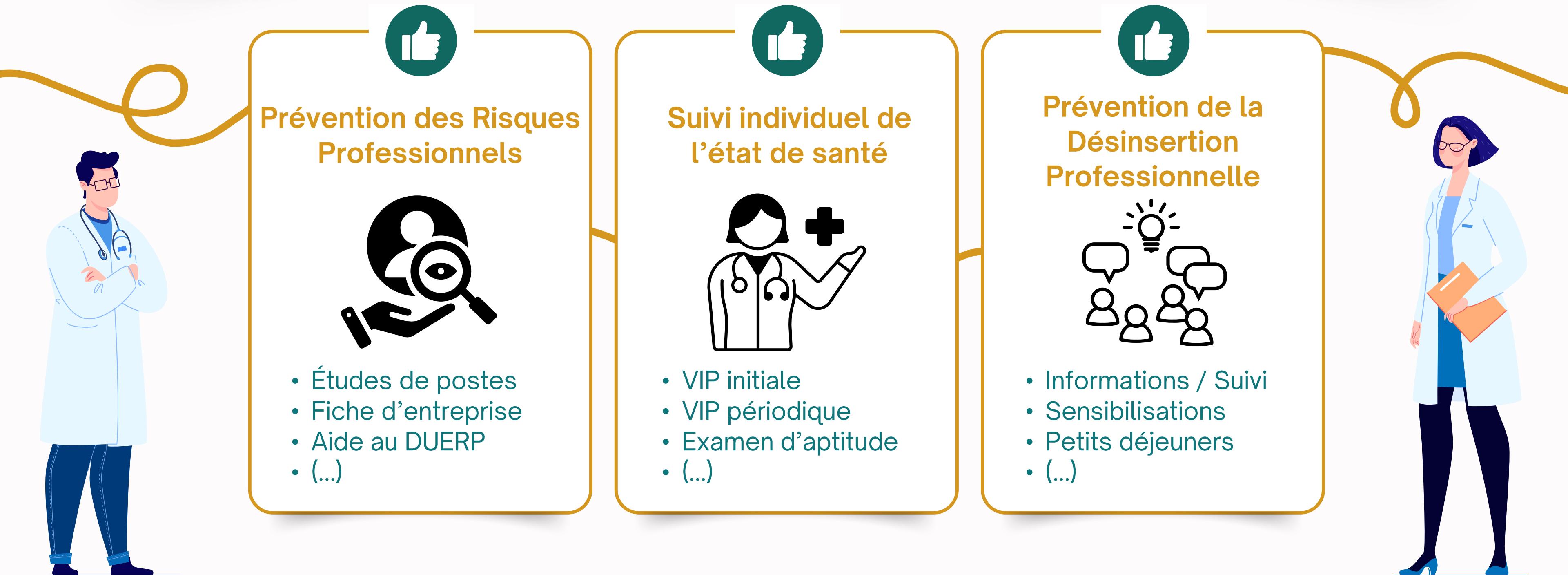


# Programme

- 
- Le rôle de votre Service de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI)
  - Les nouveaux outils PDP de la Réforme santé travail de 2021 :
    - Le RDV de liaison
    - Le RDV de mi-carrière
  - La loi ANI
  - Le rôle des Conseillers en Evolution Professionnel (Mon CEP)
  - Les moyens et dispositifs pour remobiliser vos salariés
  - Votre intérêt d'accompagner et d'orienter vos salariés



# L'offre socle MT71





# Prévention de la Désinsertion Professionnelle



*Mise en place de la Cellule PDP*  
pour aider les entreprises

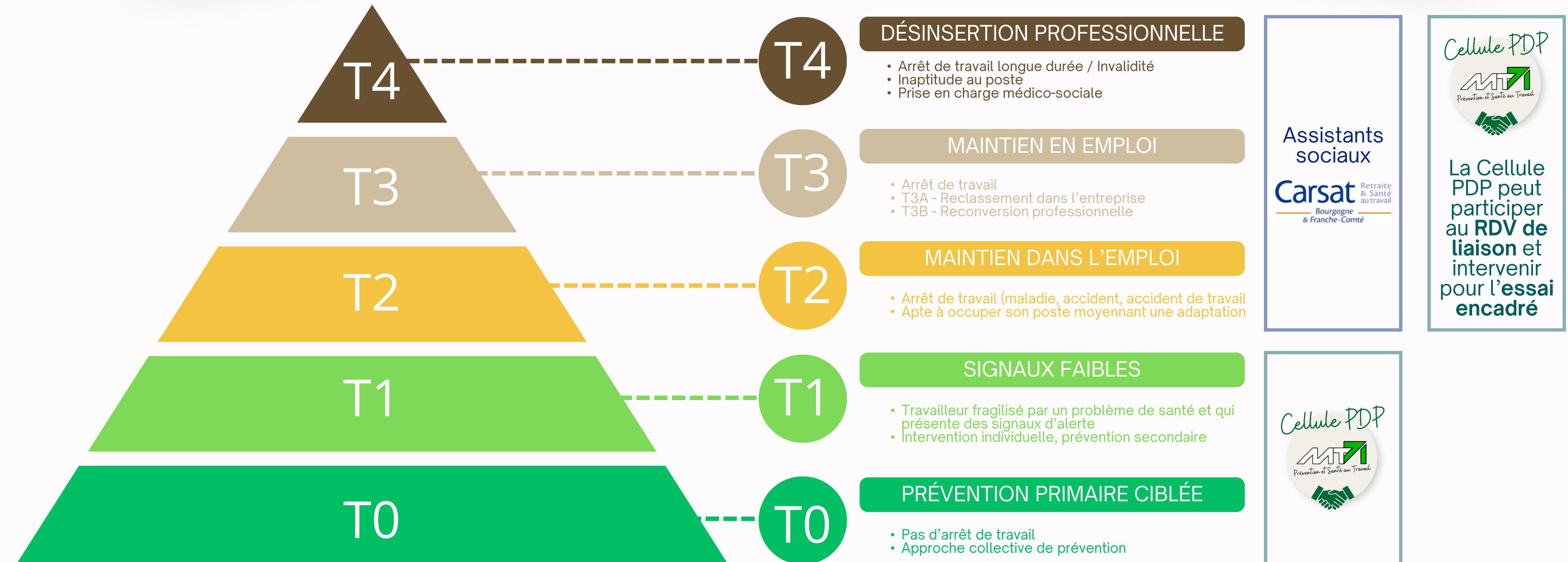
# Pourquoi contacter la Cellule PDP ?



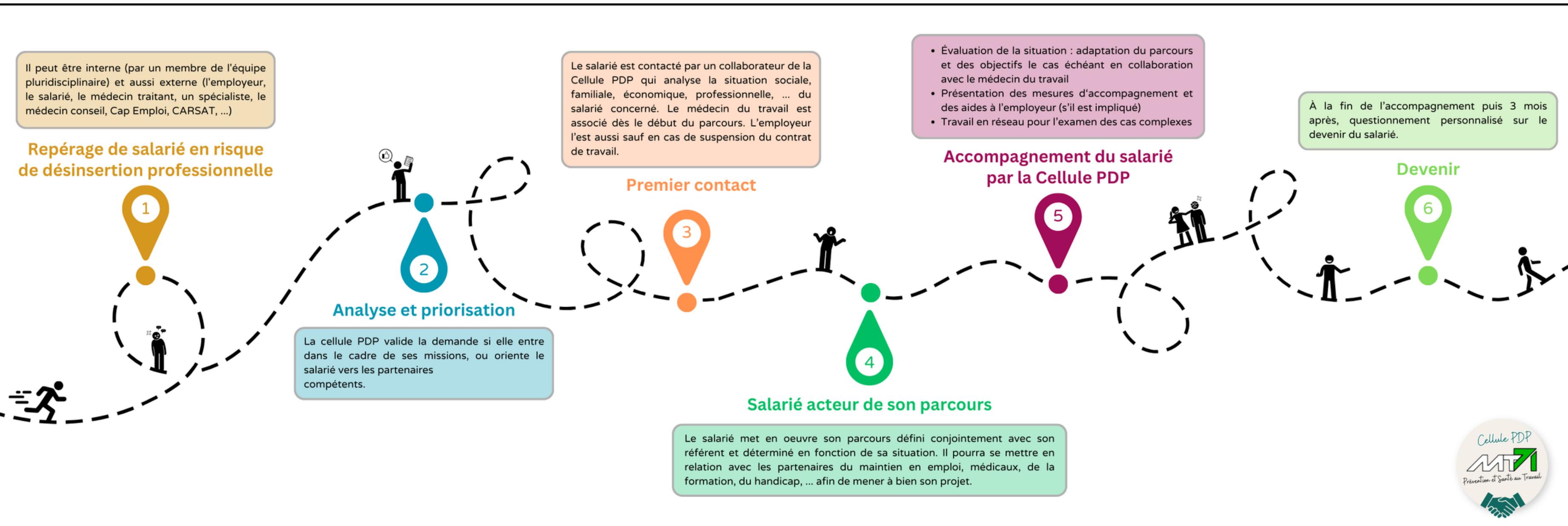
- Accompagnement des adhérents**  
Propositions d'actions de sensibilisations aux adhérents
- Conseils**  
Propositions, en lien avec l'employeur et le salarié, de mesures individuelles d'aménagements, d'adaptations ou de transformations du poste de travail favorisant le retour au travail
- Prévention**  
Identification des situations individuelles présentant un risque de désinsertion professionnelle
- Accompagnement**  
Accompagnement des salariés afin de prévenir le maintien dans l'emploi ou en emploi

# La pyramide des fragilités

(source Carsat)



# Le parcours d'un accompagnement par la Cellule PDP





## Focus sur un dispositif PDP



# le RDV de liaison

Un outil clé dans la Prévention !

# La Réforme en Santé au Travail



## Loi du 2 Août 2021

Le rendez-vous de liaison est un dispositif institué par la loi du 2 août 2021  
**pour renforcer la PREVENTION en santé au travail.**



Le RDV de liaison



# Dans quelles conditions réaliser un RDV de liaison ?



Le RDV de liaison



MIT  
Prévention et Santé au Travail

# Qui est concerné ? Et pourquoi ?

## Employeur, RH ou manager

### Salarié(e)

Le salarié peut demander à être accompagné par le **référent handicap** de l'entreprise



### SPSTI (optionnel)

Cet autre acteur peut être :

- Le médecin du travail
- Un membre du SPSTI désigné par le médecin du travail



🎯 Maintien du lien  
🎯 Préparation du retour au travail  
🎯 Prévention de la désinsertion professionnelle



Le RDV de liaison



# Le RDV de liaison, un outil indispensable pour le salarié et l'employeur



## Communiquer



Il permet de maintenir la communication entre le salarié et l'employeur, pendant un arrêt de travail



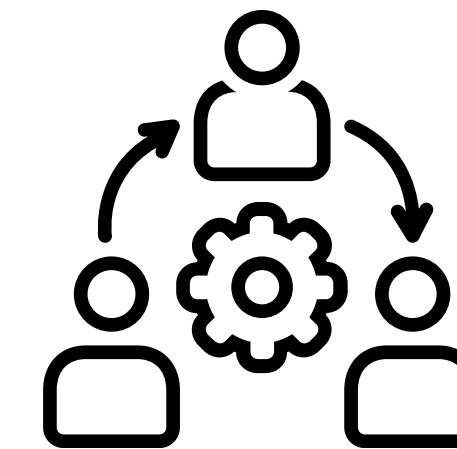
## Prévenir



Il permet de prévenir les risques de désinsertion professionnelle grâce aux échanges et à l'information sur les mesures d'accompagnement mobilisables



## Anticiper



Il permet de préparer au mieux le retour au travail dans des conditions favorables pour les 2 parties



# Communiquer autour du RDV de liaison



## Côté salarié

- **Information sur les possibilités de bénéficier :**
  - D'**actions de prévention de la désinsertion professionnelle** (*essai encadré, convention de rééducation professionnelle, projet de transition professionnelle*)
  - D'une **visite de pré-reprise**, à l'occasion de laquelle le médecin du travail vérifie l'adaptation du poste de travail et l'état de santé du salarié
- **Expression des besoins et préoccupations**
- **Accès aux dispositifs d'accompagnement**



## Intérêts communs (salarié & employeur)

- **Anticipation du retour à l'emploi** d'un salarié après un arrêt de travail notamment par la préparation d'aménagements (poste ou organisation)
- **Maintien du lien**
- **Préparation du retour au travail**
- **Réduction du risque de désinsertion professionnelle**
- **Présentation des dispositifs d'accompagnement**
- **Accompagnement possible du salarié par le référent handicap de l'entreprise** (quand il y en a un) **sur invitation du salarié**



## Côté employeur

- Mesures de prévention de la désinsertion professionnelle dans le cadre des **obligations de prévention des risques** auxquels sont exposés les salariés
- **Gestion des ressources humaines** : planification de la reprise, anticipation de la transition et de la continuité de service



Le RDV de liaison



MTI  
Prévention et Santé au Travail



## Focus sur un dispositif PDP



# la visite de mi-carrière

## Un outil clé dans la Prévention !

# Qui est concerné ? Et pourquoi ?

**Salarié(e) ayant entre 43 et 45 ans, lors d'une visite d'embauche ou périodique**



**Pendant ce RDV :**

- ⌚ Check-up santé
- ⌚ Environnement de travail
- ⌚ Post exposition risques professionnels
- ⌚ Evaluation du bien être au travail



**Généralement IDEST  
ou Médecin du Travail**

**Selon l'évaluation,  
possibles orientations  
vers :**

- Médecin du travail
- Cellule PDP
- Mon CEP
- (...)



La visite de mi-carrière



**MT**  
Prévention et Santé au Travail



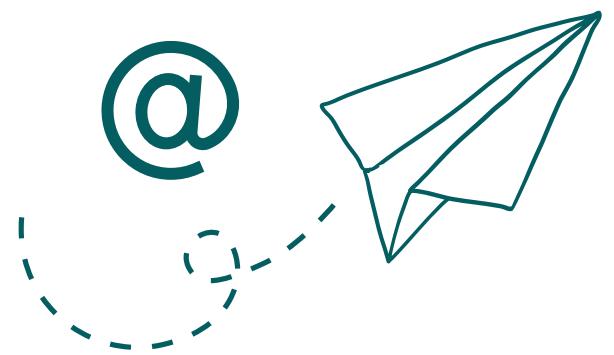
# MT71 : Partenaire des entreprises !



## Des ressources

Grâce à mon Service de Prévention et de Santé au Travail MT71

# Où trouver les informations me concernant ?



# Suivez l'actualité de votre SPSTI !

## Le site internet

Accessible sur :

 [www.mt71.fr](http://www.mt71.fr) 

Un nouveau site internet :  
plus ergonomique, plus pratique,  
plus complet !

## La newsletter



The screenshot shows a newsletter page for MT71. At the top, there's a logo for MT71 (Prévention et Santé au Travail) and an image of a modern building. Text indicates the location is Chalon-sur-Saône. Below this, a section titled "Petit déjeuner : 'La PDP, c'est pas sorcier'" is described as being for employers, HR professionals, and prevention staff. It includes an "INVITATION - Inscrivez-vous" button. The main content discusses the purpose of the breakfast meetings, mentioning employer obligations, PDP culture, and various topics for discussion. At the bottom, there's a call to action to exchange with others and an "Inscription au petit déjeuner" button.

## Les réseaux sociaux

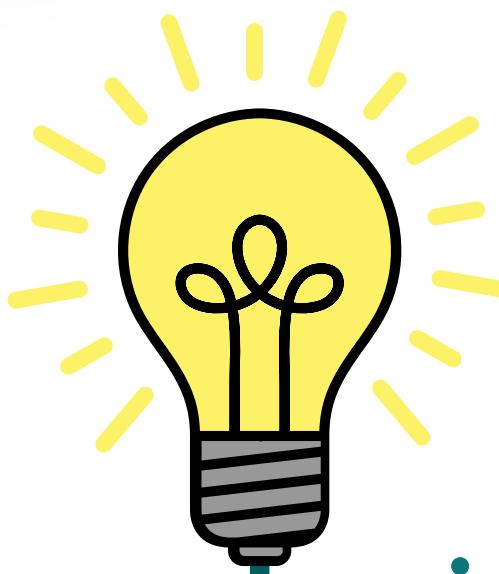


## Le réseau

Nous tous !



# Toujours garder à l'esprit...



- L'**objectif** est de maintenir le lien avec le salarié et l'entreprise afin de préparer, si possible, son retour ou sa reconversion.
- Cette démarche doit se faire de manière **bienveillante et sans pression**, en laissant la **possibilité au salarié d'accepter ou de refuser ce rendez-vous**.



Merci pour votre attention !



Avez-vous des questions ?



**Christelle SWITAL** - Responsable Cellule PDP  
**Émilie COTTIN** - Conseillère Maintien en Emploi

# MON CEP : UN OUTIL AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE



Intervention MT71 du 04/12/2025

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTES



**Nathalie GAUMET**

**Manager de proximité**  
Avenir Actifs



**Houda DHAOUADI**

**Manager opérationnel / CEP**  
Avenir Actifs



# MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Et vous, que connaissez-vous du CEP ?

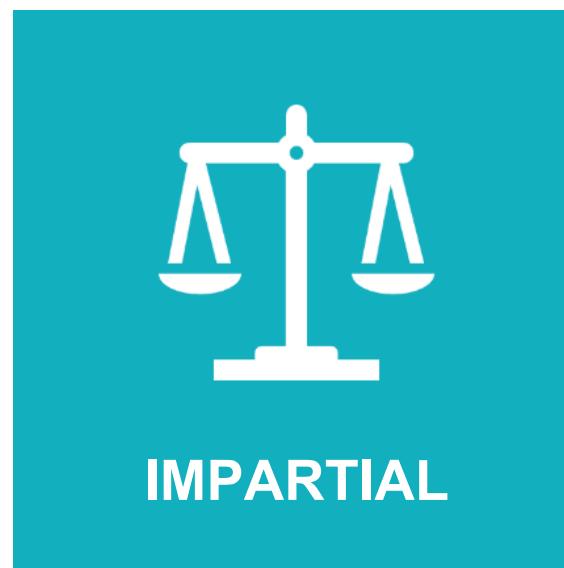
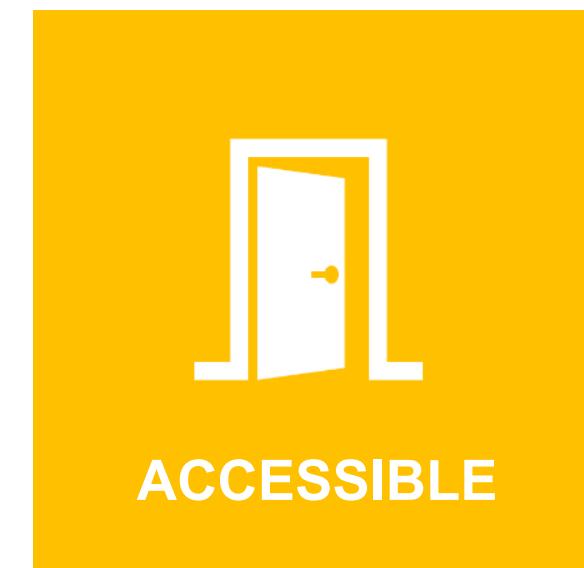
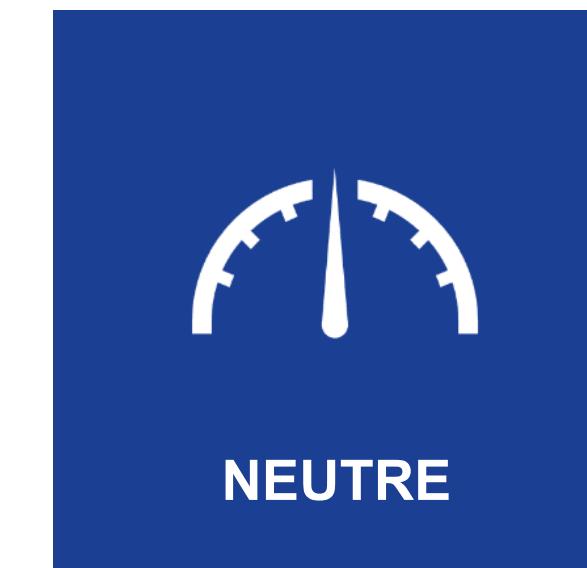


# LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

## C'EST QUOI ?

Le Conseil en évolution professionnelle constitue un processus d'appui à tous salariés et indépendants pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle.

Arrêté du 29 mars 2019 fixant le cahier des charges relatif au conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L. 6111-6 du code du travail



# LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

## POUR QUI ?



**avenir  
actifs**  
mandaté par  
France compétences

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ ET  
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



CADRES



DEMANDEURS  
D'EMPLOI



MOINS DE 26 ANS



EN SITUATION  
DE HANDICAP

*Arrêté du 29 mars 2019 fixant le cahier des charges relatif au conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L. 6111-6 du code du travail*

[www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)



# LE CEP COMME APPUI AU DIALOGUE

Les CEP rencontrent une grande diversité de situations :

- Des salariés à des étapes différentes de leur vie professionnelle : avec peu d'ancienneté ou en fin de carrière, en plein développement de leurs compétences ou sur un métier menacé, pleins d'optimisme pour l'avenir ou démotivés, etc.
- Des projets variés : mobilisation du CPF, reconversion, VAE, création d'entreprise, etc.

**DE NOMBREUSES SITUATIONS PEUVENT FAIRE  
L'OBJET D'UN ÉCHANGE AVEC L'EMPLOYEUR !**

**Le saviez-vous ?**

Selon une récente étude de France compétences :

« 1 reconversion professionnelle sur 4 s'opère chez l'employeur initial. [...] Pour les 3 personnes en reconversion sur 4 qui quittent leur entreprise, l'employeur de départ est une figure absente »

**Et si votre structure devenait  
LE LIEU de la reconversion de  
votre salarié ?**

# MON CEP: UN LEVIER RH POUR VOTRE ENTREPRISE



# RH, SALARIÉ, CEP : UNE ÉQUATION GAGNANTE



Des enjeux communs au service des parcours professionnels des salariés

**Accompagner tous les parcours d'évolution professionnelle : un outil de la marque employeur**



## Le salarié

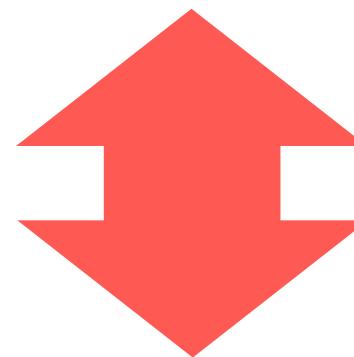
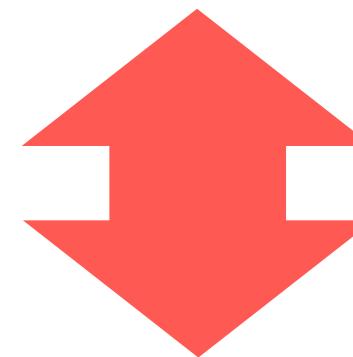
Un salarié est en limite de compétences. **Son poste évolue** et il est nécessaire de le faire **monter en compétences**.



## Le défi RH/employeur

L'entreprise a la responsabilité du **maintien des compétences** sur le poste de travail et a le souci du maintien des compétences dans l'entreprise.

Le CEP accompagne l'évolution des métiers : il aide à identifier l'écart de compétences et la formation.



## L'appui du CEP

Le service CEP lui permet de :

- Identifier les compétences à acquérir et la modalité la + adaptée
- Choisir un organisme de formation
- Trouver le dispositif de financement adapté : CPF avec ou sans abondement, Projet de Transition Professionnelle etc.
- Préparer l'entrée en formation

# Enjeu d'employabilité



## Le salarié

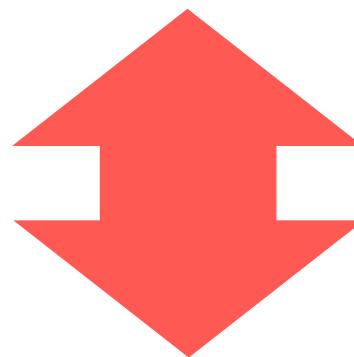
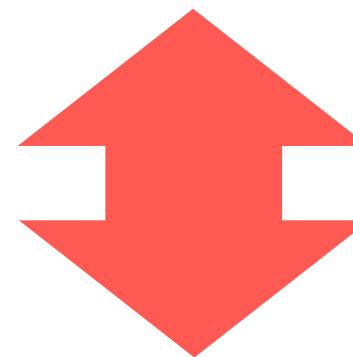
Votre salarié est en situation de fragilité, parce qu'il présente un **risque d'inaptitude** ou qu'il occupe un **poste menacé**.



## Le défi RH/employeur

L'employeur étant responsable de l'employabilité de ses salariés, vous êtes soucieux(se) d'**anticiper une rupture de contrat** et cherchez des solutions, comme une **mobilité interne**.

Le CEP accompagne l'emploi sur les métiers d'avenir : il permet d'identifier des solutions possibles pour le salarié et utiles à l'entreprise.



## L'appui du CEP

Rencontrer très tôt son conseiller lui permet de commencer le travail de deuil de son emploi actuel et d'**anticiper la suite de sa carrière**.

Le CEP permet ainsi de passer d'une reconversion subie à une reconversion réussie.

# Enjeu de remobilisation



## Le salarié

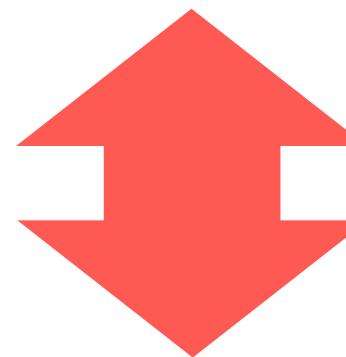
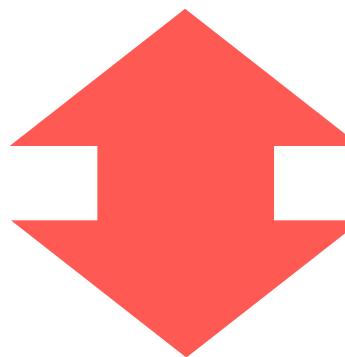
Votre salarié est en **perte de motivation**, en situation de désengagement



## Le défi RH/employeur

L'entreprise a le besoin de **sécuriser les emplois** afin de ne pas perdre en compétences. Elle est également soucieuse de la **Qualité de vie au travail**.

Le CEP offre l'opportunité de faire un point de carrière : identifier les insatisfactions, suggérer des propositions et encourager la recherche de solutions entre le salarié et son employeur (adaptation de poste, mobilité internet, etc.)



## L'appui du CEP

L'accompagnement avec le conseiller en évolution professionnelle constitue un lieu neutre. Il peut sereinement **prendre du recul**, réfléchir à ses attentes et ainsi **se remobiliser**. En fonction de la situation, le conseiller pourra éclairer le salarié sur les dispositifs de l'évolution professionnelle mobilisables.

# Enjeu Qualité de Vie et Conditions de Travail



## Le salarié

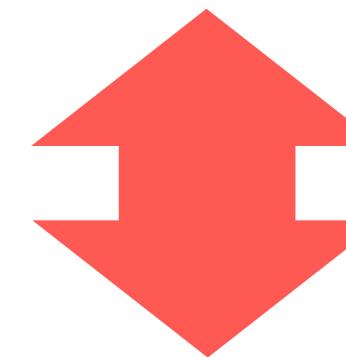
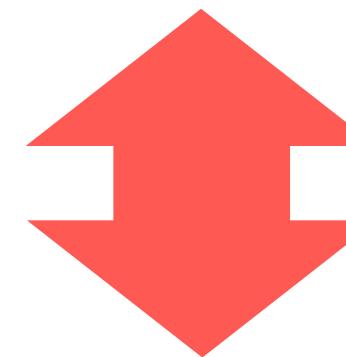
Votre salarié est en situation d'**épuisement professionnel**



## Le défi RH/employeur

L'entreprise est responsable de la **santé au travail**. Vous avez besoin d'identifier les signaux d'alerte pour éviter d'intervenir trop tard.

Le CEP **facilite le dialogue social** : il permet d'identifier ses signaux, et partager des solutions d'accompagnement.



## L'appui du CEP

Le conseiller peut aider votre salarié à prendre du recul et trouver les appuis et structures ressources pour reprendre pied dans son environnement professionnel.  
Le CEP ne travaille pas seul mais s'appuie sur **un réseau de partenaires** !



## Le salarié

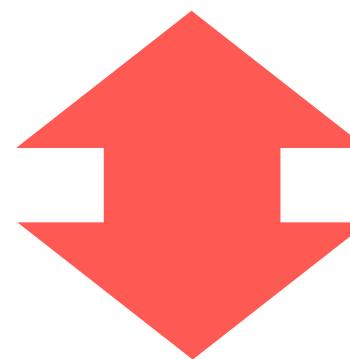
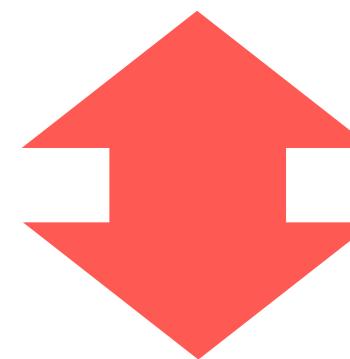
Votre salarié +50 ans s'interroge sur sa **fin de carrière**. A cela peut s'ajouter des problématiques d'usure professionnelle.



## Le défi RH/employeur

L'entreprise fait face au **report de l'âge de départ en retraite** et aux appréhensions des salariés seniors.

Le CEP participe au **maintien en emploi**, au développement de carrière et aide à identifier les envies professionnelles afin d'éclairer la fin de carrière.



## L'appui du CEP

L'accompagnement avec le conseiller en évolution professionnelle permet de :

- Prendre du recul, réfléchir à ses attentes, son positionnement au sein de l'entreprise et ainsi envisager la suite de sa carrière.
- Préparer sereinement le départ à la retraite
- En fonction, il pourra éclairer le salarié sur les dispositifs de l'évolution professionnelle mobilisables.



## Le salarié

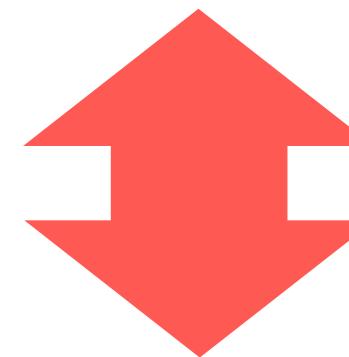
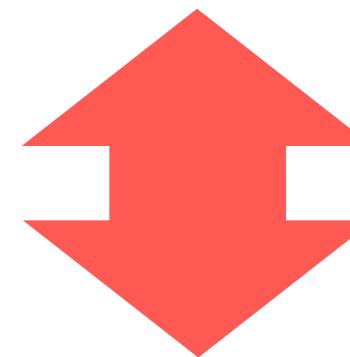
Votre salarié souhaite **se reconvertir ou créer sa propre activité**. Son objectif est clair et nécessite de quitter l'entreprise.



## Le défi RH/employeur

L'entreprise a besoin de **sécuriser son image de marque** pour attirer de nouveaux talents.

Présenter le CEP, c'est renvoyer l'image d'un employeur soucieux de **respecter les choix professionnels** de ses salariés.



## L'appui du CEP

Le CEP aide à élaborer une stratégie de reconversion construire son projet (enquête métier, immersion, choix de la formation et du financement).

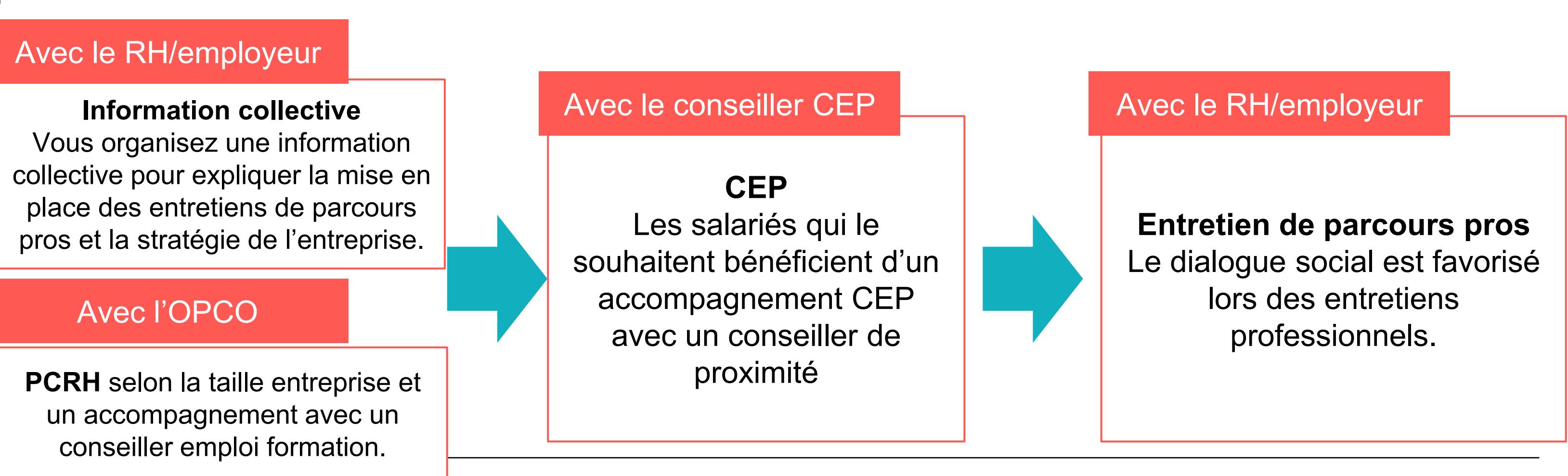
Il appuie la mobilisation des dispositifs de financement (PTP, dispositif démissionnaire\*, PUR\*, FIPU\*, etc.)

\*CEP obligatoire

# LES ENTRETIENS DE PARCOURS PROFESSIONNELS : UN LEVIER POUR L'ENTREPRISE

## Le saviez-vous ?

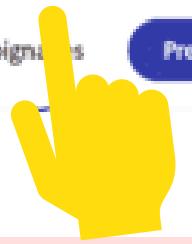
- Dans le cadre des **entretiens de parcours professionnels obligatoires**, vous devez informer vos salariés sur le CEP, mais aussi sur la VAE et le CPF !
- Mais il est plus pertinent de parler du CEP **avant** les entretiens de parcours pros, pour aider les salariés à se préparer.



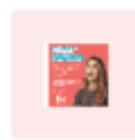
# ENTREPRISE : UN ESPACE DÉDIÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Un accès dédié à l'entreprise pour retrouver notre offre de services, documentation, et témoignages, et ne rien rater des dernières actualités et évènements locaux.

Actualités et événements **Entreprises** Partenaires Espace Personnel ▾  
Vos besoins ▾ Nos webinaires Nos conseils Vos témoignages Prendre rendez-vous



## Des outils dédiés pour communiquer sur le CEP



Flyer  
à destination de vos salariés  
[Cliquez ici →](#)



Affiches  
à destination de vos salariés  
[Cliquez ici →](#)



Affiches  
à destination des entreprises  
[Cliquez ici →](#)

Consultez notre rapport d'activité !

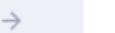


## Des Newsletters dédiées

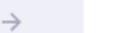
Newsletter entreprise #12 – T4 2023



Newsletter entreprise #1 – T1 2024



Newsletter entreprise #2 – T1 bis 2024



## Sollicitez-nous à tout moment



Mon conseil en évolution professionnelle enrichit la palette de services que l'entreprise peut proposer à son salarié et offre une réelle dynamique de co-construction entre salarié et employeur.

Ce service donne aux salariés tous les outils pour construire et assumer leurs projets professionnels:

- Identifier leurs compétences
- Mobiliser les dispositifs de financement de formation, notamment CPF
- Repérer des formations et pistes d'évolution
- Formuler de nouveaux projets
- Préparer et sécuriser des mobilités ou des reconversions.

Vous souhaitez en savoir plus ou organiser une action en partenariat avec le service de conseil en évolution professionnelle ?

Contactez-nous !

# RETRouver facilement les agences MON CEP

Actualités et événements Entreprises Partenaires Espace Personnel ➔

Bourgogne-Franche-Comté ▾

Vos besoins ▾ Nos webinaires Nos conseils Vos témoignages Prendre rendez-vous

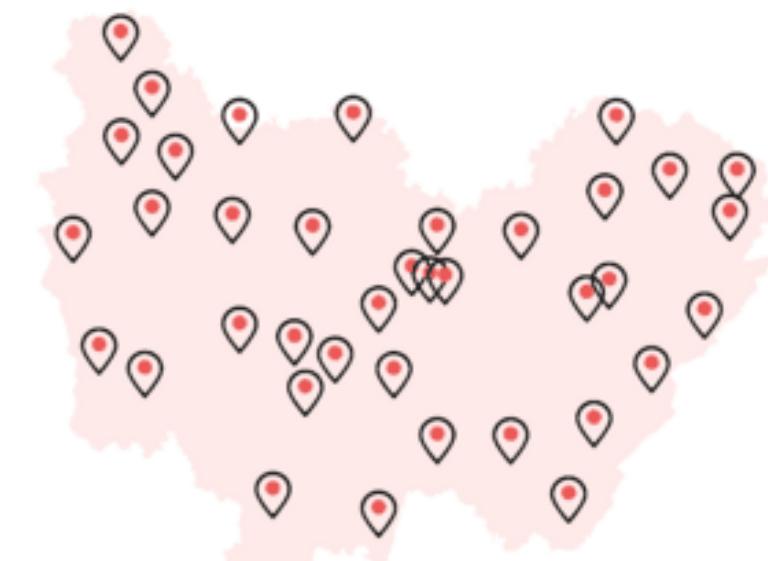
**MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**

**GRATUIT - PERSONNALISÉ - CONFIDENTIEL - NEUTRE - DE PROXIMITÉ**

**Je trouve mon agence**

Lors de votre premier rendez-vous avec un conseiller, prenez le temps d'identifier vos besoins, de définir vos objectifs, et de recevoir des conseils adaptés à votre projet.

Rechercher



A yellow hand icon points to the 'Rechercher' button.

**MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**

**GRATUIT - PERSONNALISÉ - CONFIDENTIEL - NEUTRE - DE PROXIMITÉ**

**Je trouve mon conseiller**

Salarié sous contrat de droit pr... ▾

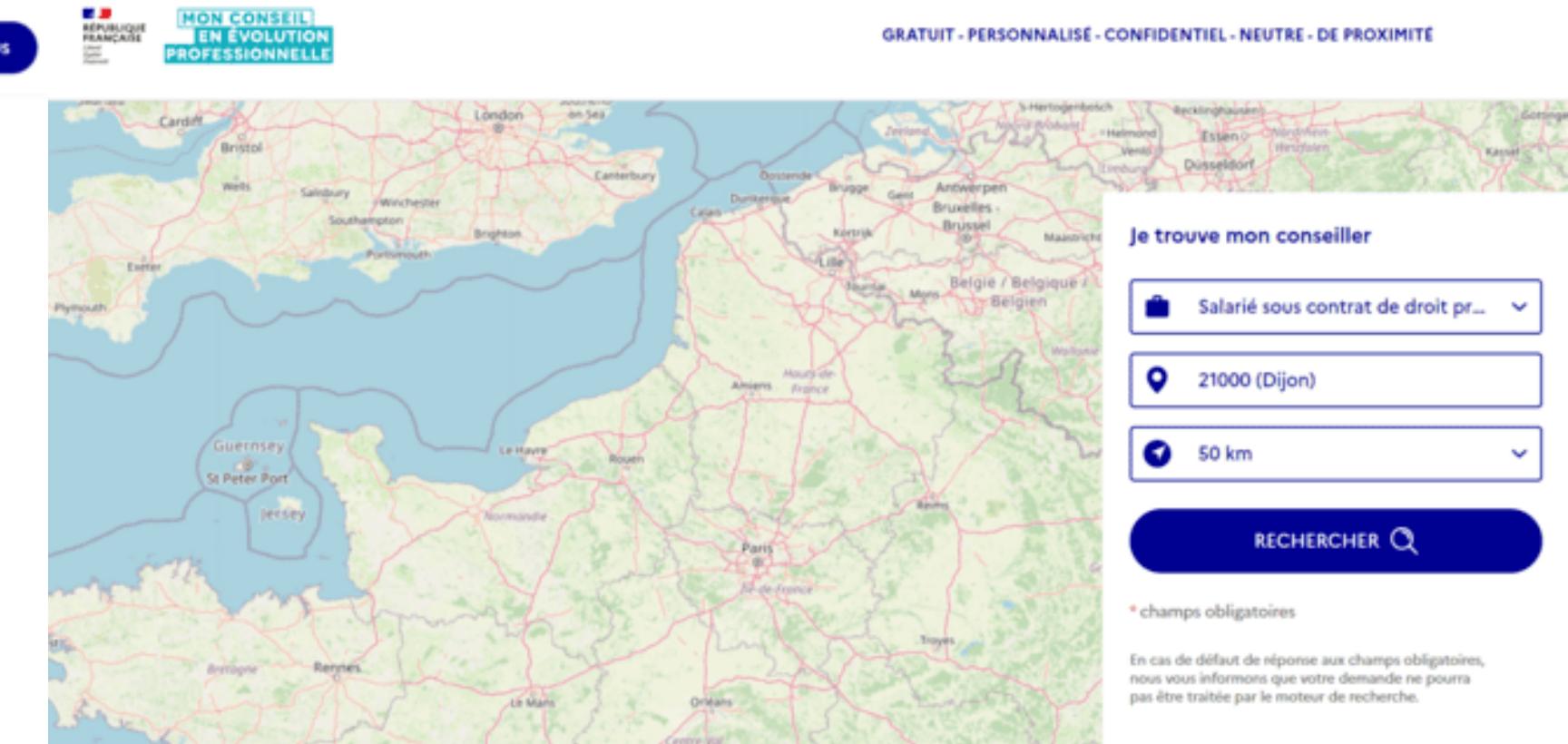
21000 (Dijon)

50 km ▾

RECHERCHER

\* champs obligatoires

En cas de défaut de réponse aux champs obligatoires, nous vous informons que votre demande ne pourra pas être traitée par le moteur de recherche.



Depuis le portail internet dès la page accueil  
**Outil de géolocalisation**  
**Laissez-vous guider !**

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



[MonCEPenBFCparAvenirActifs](#)



[MonCEPenBFCparAvenirActifs](#)

